



Saint Antoine sur l'Isle

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 033-213303738-20240322-DELIB_2024_18-DE

SLO

DELIB 2024 18
Classification 7.5 .2

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 14
Présents : 9
Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0

L'an **DEUX MIL VINGT QUATRE**, le **VINGT DEUX MARS**

Le Conseil Municipal de la commune de Saint Antoine sur l'Isle dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Paquerette PEYRIDIEUX, Maire

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 15 mars 2024

PRÉSENTS : Paquerette PEYRIDIEUX, Maire - Marie-Noëlle LAUBA, 1ère Adjointe - Wilfried RIBÉRAUD, 2° Adjoint - Sébastien MARCHEIX, 3° Adjoint - Annick SAMSON - Jean-Jacques FUNK - Véronique BAUDRY - Edith NAUZE - Jackie BRUNEL, Conseillers Municipaux

EXCUSÉS : Nicole DUFOSSÉ, Conseillère Municipale (pouvoir à MN LAUBA)
Yannick MALÈVRE, Conseiller Municipal

ABSENTS : Patrick DEBOT FUSEAU, Conseiller Municipal
Sébastien CLAVET, Conseiller Municipal
Didier GADEAUD, Conseiller Municipal

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Edith NAUZE

OBJET : SUBVENTIONS 2024 VERSÉES AUX ASSOCIATIONS

A l'unanimité de ses membres présents et représentés, le Conseil Municipal, approuve le versement d'une subvention aux associations suivantes :

- Association des Maires de France : 137 €
- Association des Maires Ruraux : 110 €
- Du Côté de Chez Toine : 100 €
- La Clef des Champs : 100 €
- Les Filous de l'Isle : 100 €
- ACCA société de chasse : 130 €
- La Perche St Antoinaise : 160 €
- Croix Rouge de Coutras : 100 €
- Secours Populaire de Coutras : 100€
- REP collège de Coutras : 100 €
- Saint Antoine Fait la Fête : 1700 €
- A.S.A.P (foot) : 400 €
- Section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Libourne : 100 €
- Groupement de Sauvegarde des Abeilles : 100 €

Pour copie conforme,
Saint Antoine sur l'Isle, le 2 avril 2024

La secrétaire de séance,

Nauze

Edith NAUZE



Maire,

Paquerette PEYRIDIEUX